

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions du Maire

OBJET: CONVENTION DE PARTENARIAT POUR L'ORGANISATION DU FESTIVAL CINE JUNIOR 2019

DÉCISION N° AU-19-029 EN DATE DU 15 JANVIER 2019

VU le Code général des collectivités territoriales ;

Vu le décret 2016-360 relatif aux marchés publics et notamment son article 30 ;

VU La délibération du Conseil municipal en date du 14 décembre 2005 autorisant le Maire à recourir à des contrats de vente ou de cession, ainsi qu'à des contrats de coproduction pour la réalisation de spectacles ;

VU la délibération du Conseil municipal en date du 12 novembre 2017 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

VU l'arrêté municipal n°4932 en date du 14 novembre 2017 portant délégation de fonction à Madame Odile SEGURET, 6ème Adjointe au Maire ;

CONSIDÉRANT la proposition de l'association Cinéma Public, représentée par Madame Corinne Turpin, dont le siège social est situé 52, rue Joseph de Maistre – 75 018 PARIS – pour l'organisation du Festival Ciné Junior 2019, dont les frais de participation pour la location des films s'élèvent à 40 % de la recette « distributeur » :

CONSIDÉRANT la programmation du service de l'Action culturelle dans le cadre de la saison 2018-2019.

DÉCIDE

DE SIGNER avec l'association Cinéma Public, représentée par Madame Corinne Turpin, dont le siège social est situé 52, rue Joseph de Maistre – 75 018 PARIS – une convention de partenariat pour l'organisation du Festival Ciné Junior 2019, dont les frais de participation pour la location des films s'élèvent à 40 % de la recette « distributeur » ;

DE FAIRE FACE à cette dépense au moyen des crédits ouverts au budget, aux chapitre et article correspondants.

Accusé Réception en Préfecture :

094-219400801-20190115-Imc1H5974H1-AR Date de réception en Préfecture : 15/01/2019

Date de Publication: 15/01/2019

Pour extrait conforme, l'Adjointe au maire chargée de la culture et du tourisme,

Signé

Odile SÉGURET

Accusé Réception en Préfecture :

094-219400801-20190115-lmc1H5974H1-AR Date de réception en Préfecture : 15/01/2019

Date de Publication : 15/01/2019